

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 5 JUIN 2026

**Ce conseil a été convoqué pour désigner les élu-e-s ( titulaires et suppléant-e-s) qui auront à voter pour les élections sénatoriales le 27 septembre.**

*En effet les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans, le Sénat se renouvelant par moitié tous les 3 ans depuis 2011. L'Aude est donc concerné par ces élections en septembre.*

*Pour rappel les sénateurs sont élus par les grands électeurs ( Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et les délégués des conseils municipaux).*

**Il a été proposé par Jacques Mamet une liste représentant l'ensemble de l'équipe municipale.**

**Titulaires : Jacques Mamet, Myriam Martin, Santiago Martinez**

**Suppléant-e-s : Pascal Garros, Valérie Salvat, Virginie Gaudel**

**Résultats du vote : 12 pour, 2 Nuls**

D'autres points ont été proposés à l'ordre du jour

- Election de 2 représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : le rôle principal de la CLECT, est d'évaluer les transferts de charges entre la commune et son intercommunalité.

Ont été élus Jacques Mamet (Titulaire) et Pascal Garros (Suppléant).

- Elections des représentants à l'AURCA (structure d'ingénierie spécialisée en urbanisme).

Ont été élus Santiago Martinez (Titulaire) et Jacques Mamet (Suppléant)

- Discussions et décisions autour des modalités de mise à disposition des salles municipales ( Salle du théâtre et salle Amouroux). Les modalités antérieures ont été renouvelées.

A été effectuée à cette occasion une mise au point sur l'utilisation de la Halle : élément central et public, il est désormais impossible de la réserver pour des initiatives privées. Elle doit rester accessible à tous.

Le dernier point concernait les questions diverses et a occupé une bonne moitié du conseil municipal.

Nous avons en effet plusieurs points à aborder.

Pour notre groupe Virginie Gaudel a demandé le tableau récapitulatif des subventions aux associations. Ce dernier nous a été envoyé depuis notre demande. Nous en remercions Aurélie Subreville. A l'aune de ce point nous avons appris que la commission municipale qui s'occupent des associations, va travailler sur des nouvelles modalités d'attribution des subventions, modalités qui seront présentées et votées en conseil municipal.

Nous avons fait remarquer que les subventions aux associations ont été globalement impactées par la baisse des subventions dans toutes les collectivités.

Virginie Gaudel a également demandé à ce que soient rappelées les modalités de dépôt de certains déchets (gravats) à la déchetterie de Chalabre. Cela sera fait sur illiwap.

Sur la question des deux emplois saisonniers à pourvoir (un pour s'occuper du camping et un pour l'aide aux services techniques pendant les mois de juillet et août), seul le poste « camping »

a pu être recruté pour l'instant.

Myriam Martin a demandé où nous en étions sur les travaux d'aménagement pour le centre de santé. Nous avons appris que l'appel d'offre pour les travaux pourrait être effectué avant l'été ou à l'automne. L'Etat ( par le biais de la DETR, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) verserait 40% de la somme à investir. Deux prochaines réunions santé doivent avoir lieu prochainement pour avancer sur le projet. Une réunion aura lieu notamment le 24 juin avec des représentants de la région Occitanie.

Myriam Martin a également demandé si des projets pour la commune pourraient être portés par le contrat Bourg-Centre signé avec la région.

A la fin d'autres questions ont été abordées par Fabrice Baurain Lévi au sujet des divagations des chiens et des incivilités. Le débat doit se poursuivre autour de ces sujets.

Il a aussi mentionné le défaut de régulation d'une des minuteriers qui gèrent l'éclairage public. Celles-ci sont réglées directement par internet et il peut y avoir des « bugs » dans la mise à jour au moment du changement d'heure. Ne pas hésiter à en informer la mairie dès qu'un dysfonctionnement est constaté pour qu'il soit réglé.

Les questions diverses permettent souvent d'aborder des sujets intéressants pour la commune. Nous invitons nos concitoyen-n-e-s à nous faire connaître des sujets ou propositions, sur notre page facebook « Chalabre en commun », qui pourraient être portés au sein du conseil municipal.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 30 juin à 18h autour du sujet de la poste et de son devenir.**